

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201709176-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 30/10/2017

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 25/09/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Volailles.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201709176/1/1	VOI/17/B1/AN/1/3	Poule	Muscle			18/09/17	-7°C	Non
201709176/2/1	VOI/17/B1/AN/2/3	Poule	Muscle			19/09/17	-7°C	Non

Echantillon : 201709176/1/1

VOI/17/B1/AN/1/3

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 25/10/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Echantillon : 201709176/2/1

VOI/17/B1/AN/2/3

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 25/10/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Le responsable technique
Auréli TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201709177-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 04/10/2017

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 25/09/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Volailles.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201709177/1/1	VOI/17/B1/SU/1/3	Poule	Muscle			18/09/17	-7°C	Non
201709177/2/1	VOI/17/B1/SU/2/3	Poule	Muscle			19/09/17	-7°C	Non

Echantillon : 201709177/1/1

VOI/17/B1/SU/1/3

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	<= 25	25	-

Echantillon : 201709177/2/1

VOI/17/B1/SU/2/3

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement


Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie H0RVATH - secteur chimie


Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201709229-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 10/10/2017

Nom et adresse du prescripteur :

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 28/09/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Volailles.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201709229/1/1	VOI/17/B3c/Pb/Cd /1/2	Poule	Muscle			18/09/17	-7°C	Non
201709229/2/1	VOI/17/B3c/Pb/Cd /2/2	Poule	Muscle			19/09/17	-7°C	Non

Echantillon : 201709229/1/1

VOI/17/B3c/Pb/Cd/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 03/10/17	<= 0.005	0,003	0,005
Plomb Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 03/10/17	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201709229/2/1

VOI/17/B3c/Pb/Cd/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 03/10/17	<= 0.005	0,003	0,005
Plomb Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 03/10/17	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201709241-001

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 07/11/2017

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 29/09/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Volailles import.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201709241/4/1	VOI/17/B3a/B3b/ B2c/1/3	Poule	Muscle			18/09/17	-7°C	Non
201709241/5/1	VOI/17/B3a/B3b/ B2c/2/3	Poule	Muscle			19/09/17	-7°C	Non

Echantillon : 201709241/4/1

VOI/17/B3a/B3b/B2c/1/3

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2017ST037) GC-MS selon PS-MRGV02 Date d'analyse: 16/10/17	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste PS - MRGV02, est disponible sur demande.
Ethoxyquin Date d'analyse: 16/10/17	0.65

Echantillon : 201709241/5/1

VOI/17/B3a/B3b/B2c/2/3

LOR : Limit of reporting

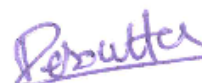
Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2017ST037) GC-MS selon PS-MRGV02 Date d'analyse: 16/10/17	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste PS - MRGV02, est disponible sur demande.

Les analyses portant la mention 2017ST037 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie H0RVATH - secteur chimie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201709241-002

Résultats partiels du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 07/11/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 29/09/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Volailles import.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201709241/2/1	VOI/17/A6/NI/1/1	Poule	Muscle			19/09/17	-7°C	Non

Echantillon : 201709241/2/1

VOI/17/A6/NI/1/1

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Nitroimidazoles (2017ST037) selon VM-ANDZ01 Date d'analyse: 16/10/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-ANDZ01) n'a été détectée

Les analyses portant la mention 2017ST037 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201709241-003

Résultats partiels du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 07/11/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 29/09/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Volailles import.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201709241/1/1	VOI/17/A6/CH/1/1	Poule	Muscle			19/09/17	-7°C	Non

Echantillon : 201709241/1/1

VOI/17/A6/CH/1/1

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Amphénicol (2017ST037) selon VM-AAMP01 Date d'analyse: 16/10/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-AAMP01) n'a été détectée

Les analyses portant la mention 2017ST037 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201709241-004

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 07/11/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 29/09/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Volailles import.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201709241/3/1	VOI/17/B2b/1/1	Poule	Muscle			19/09/17	-7°C	Non

Echantillon : 201709241/3/1

VOI/17/B2b/1/1

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anti coccidiens (2017ST037) selon VM ACOC04 Date d'analyse: 16/10/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - ACOC04) n'a été détectée

Les analyses portant la mention 2017ST037 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique
Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201709241-005

Résultats partiels de la redemande du 23/11/2017

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 28/11/2017

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 23/11/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Volailles import.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201709241/4/1	VOI/17/B3a/B3b/ B2c/1/3	Poule	Muscle et peau			18/09/17	-7°C	Non

Echantillon : 201709241/4/1

VOI/17/B3a/B3b/B2c/1/3

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

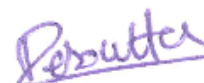
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Ethoxyquine HPLC - Met. Int. selon JAOAC 93/1 - 2010 Date d'analyse: 22/11/17	0.58 +/- 0.09	-	0,01

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201709241-006

Solde des résultats de la redemande du 23/11/2017

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 28/11/2017

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 23/11/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Volailles import.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201709241/4/2	VOI/17/B3a/B3b/ B2c/1/3	Poule	Muscle			19/09/17	-7°C	Non

Echantillon : 201709241/4/2

VOI/17/B3a/B3b/B2c/1/3

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Ethoxyquine HPLC - Met. Int. selon JAOAC 93/1 - 2010 Date d'analyse: 22/11/17	0.12 +/- 0.02	-	0,01

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201710002-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 04/10/2017

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 02/10/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Vollailes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201710002/1/1	VOI/17/B1/SU/3/3	Poule	Muscle			19/09/17	-7°C	Non

Echantillon : 201710002/1/1

VOI/17/B1/SU/3/3

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 02/10/17	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201710018-001

Résultats partiels du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 07/11/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 03/10/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Volailles.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201710018/1/1	VOI/17/A6/NF/1/1	Poule	Muscle			19/09/17	-7°C	Non

Echantillon : 201710018/1/1

VOI/17/A6/NF/1/1

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Nitrofuranes (2017st037) selon VM-ANFM03 Date d'analyse: 16/10/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-ANFM03) n'a été détectée

Les analyses portant la mention 2017st037 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique
Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201710018-002

Résultats partiels du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 07/11/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 03/10/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Volailles.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201710018/3/1	VOI/17/B2a/BE/1/1	Poule	Muscle			19/09/17	-7°C	Non

Echantillon : 201710018/3/1

VOI/17/B2a/BE/1/1

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anthelminthiques (2017st037) selon VM-EAMC01 Date d'analyse: 16/10/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-EAMC01) n'a été détectée.

Les analyses portant la mention 2017st037 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201710018-003

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 07/11/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 03/10/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Volailles.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201710018/2/1	VOI/17/B3a/B3b/B2c/3/3	Poule	Muscle			19/09/17	-7°C	Non

Echantillon : 201710018/2/1

VOI/17/B3a/B3b/B2c/3/3

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2017st037) GC-MS selon PS-MRGV02 Date d'analyse: 16/10/17	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste PS - MRGV02, est disponible sur demande.

Les analyses portant la mention 2017st037 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201710019-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 30/10/2017

Nom et adresse du prescripteur :

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 03/10/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Volailles.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201710019/1/1	VOI/17/B1/AN/3/3	Poule	Muscle			19/09/17	-7°C	Non

Echantillon : 201710019/1/1

VOI/17/B1/AN/3/3

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 25/10/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Le responsable technique
Aurélié TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.